



FLASH INFO SCPN du 11 avril 2017
Compte rendu d'audience avec le ministre de l'Intérieur

Chers collègues,

Nous avons été reçus ce jour, mardi 11 avril, par le ministre de l'Intérieur, M. Matthias FEKL.

Malgré un calendrier électoral particulier, ce dernier s'est montré attentif à nos messages et ouvert à la discussion. Nous souhaitons porter à votre connaissance les arguments que nous avons tenus devant lui, et qu'il a écoutés.

Sur le plan du positionnement des commissaires de police, nous avons rappelé la nécessité absolue qu'il y a actuellement à replacer nos collègues dans une véritable posture de chefs de police, en leur redonnant non seulement la considération qu'ils méritent, mais aussi les moyens matériels de la direction quotidienne des services dont ils assument la responsabilité. Nous avons notamment dénoncé l'hyper-centralisation des moyens, et la technocratisation des décisions et des stratégies.

Plus généralement, et plaçant notre propos en écho à l'actualité récente et répétée (manifestations contre la loi EL KHOMRI, affaire dite "Théo"...), nous avons insisté sur le fait que la loyauté devait être à double sens, et que si les commissaires de police se montraient d'une grande loyauté permanente avec leur administration, au prix d'un engagement remarquable, l'inverse n'était pas nécessairement vrai ou pas toujours perçu comme tel. Le soutien médiatique de notre institution s'avère d'une grande importance et nous l'avons rappelé à l'autorité politique dont c'est aussi le rôle.

Sur le plan opérationnel, conscient du contexte très sensible en terme d'ordre public et de l'importance des troubles qu'il est probable que nous connaissions dans les semaines à venir, le ministre de l'Intérieur s'est montré ouvert à l'idée de replacer le corps préfectoral en position de responsabilité sur le terrain afin de soutenir les chefs de police, et de ne pas les laisser seuls à la manœuvre, notamment dans le cadre des événements susceptibles de donner lieu à polémique ou débat en tout genre. Sur ce point, nous avons attiré son attention sur la lassitude affectant la corporation et sur notre détermination à ne pas être les dommages collatéraux de sujets nous dépassant.

C'est dans ce même état d'esprit que nous avons exprimé nos préoccupations quant aux rythmes des réformes, de structures comme de cycles de travail, qui affectent les services territoriaux, au risque d'une déstabilisation majeure des services et de leurs capacités à traiter leurs missions de service public.

Le projet pour la sécurité de Grand Paris a suscité des développements particuliers, dans la continuité des arguments que nous portons auprès du DSPAP comme du PP depuis des semaines.

Pour ce qui est des dossiers techniques, nous avons insisté pesamment sur la difficulté extrême dans laquelle se trouvaient bon nombre de nos collègues en raison de la mise en place chaotique du cycle de la vacation forte et avons dénoncé avec fermeté la récupération de cette problématique par certaines organisations syndicales qui y voient entre autres l'occasion de stigmatiser les commissaires de police, décrits comme des oppresseurs du plus grand nombre.

La "crise" du contrôle d'identité a été également un sujet riche d'échanges à l'occasion desquels nous avons fait savoir qu'il était primordial de ne pas caricaturer le débat et de permettre aux policiers de terrain de conserver les moyens opérationnels et juridiques de la maîtrise des territoires parfois complexes, voire hostiles, dans lesquels ils évoluent quotidiennement.

Nous avons également rappelé qu'un choc de simplification des procédures pénales et administratives, était de nos jours une nécessité absolue en France et que des solutions efficaces devaient impérativement être trouvées pour que l'État soit véritablement en capacité de traiter le "champ infractionnel bas" qui détruit quotidiennement la vie en communauté (petits trafics de stupéfiants, nuisances, occupations illicites de halls d'immeubles et autres incivilités...).

Enfin, dans la continuité de notre action auprès des collègues avec lesquels nous sommes en lien quotidien, nous avons tenu à insister auprès du ministre sur le soutien mérité par les commissaires de police de Guyane, dont il mesure la difficulté des tâches dans un contexte aussi explosif, à tout point de vue.

Demeurant à votre disposition pour tout complément, nous vous assurons de notre détermination à vous défendre.

Bien sincèrement,

Le secrétariat général du SCPN,
Céline BERTHON,
Jean-Luc TALTAVULL,
Richard THERY,
Jérémy DUMONT.